

# Programme et Catégories

9h00 2 km 500 Course Jeunes : Benjamin, Minime (filles et garçons)  
 9h30 1000 m Course Enfants : Poussins, Poussines (filles et garçons)  
 9h45 700 m Course Enfants : Super Poussines (filles)  
 9H55 700 m Course Enfants : Super Poussins (Garçons)

**SURCLASSEMENT INTERDIT**

10h15 Départ simultané  
 5 km 500 Course Adultes : de Cadets à Masters 5  
 10 km 500 Course Adultes : de Cadets à Masters 5



# FOULEES DES MEULIERES

www.la-ferte-sous-jouarre.fr



LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE



## Récompenses

**1 tee-shirt** « Course des Meulières » & **1 ravitaillement** avec une boisson et un petit pain sportif à tous les arrivants.

**1 récompense** aux 3 premiers de chaque catégorie.

Challenge du nombre des clubs du Pays Fertois : **1 coupe** pour les 3 premiers clubs.

Challenge Scolaire Fertois : **1 coupe** pour chaque établissement participant.

Course sur route organisée par l'association Sports et Loisirs Pour Tous en partenariat avec la ville de La Ferté-sous-Jouarre et les Félés du Footing Fertois.

COURSE NATURE



Ne pas jeter sur la voie publique



à 9h00 : Course jeune 2500m  
 de 9h30 à 10h15: Course enfant 700m / 700m / 1000m  
 à 10h15 départs simultanés : Course adulte 10km 500  
 Course adulte 5km 500

**Inscriptions et renseignements :**  
 17 bis rue de Reuil, 77260 La Ferté-sous-Jouarre  
 Tel : 01 60 22 15 95

Imprimé par nos soins

# Foulées des Meulières

1<sup>ère</sup> édition - dimanche 28 mai 2017

## Bulletin d'inscription

- A renvoyer avant le 24 mai
- Engagement possible sur place au **Gymnase des Glacis (avenue de Rebais)**:
  - Samedi 27 mai de 14H00 à 16H00.
  - Dimanche 28 mai à partir de 7H45.

### Droits d'engagement :

- **Courses gratuites pour les jeunes** (des catégories super-poussins à cadets)
- **Tarifs adultes** (juniors, espoirs, seniors et vétérans) :
  - Avant la date de la course **10,00€** pour la course Adulte 10,500 km et **6€** pour la course loisir de 5,5 km sauf cadets(tes)
  - Le jour de la course **13,00€** pour la course Adulte 10,500 km et **9€** pour la course loisir de 5,5 km sauf cadets(tes)
- **Tarifs réduits pour les inscriptions collectives (sauf le jour de la course)** :
  - 30% sur les engagements à partir de 10 inscrits, jusqu'au 19 mai.

Chèque à l'ordre de l'**Association Sports Loisirs Pour Tous**

A adresser à A.S.L.P.T. - M. OLIVET - 17 bis rue de Reuil - 77260 LA FERTE SOUS JOUARRE.

**COURSE** :  700m  1000m  2,500km  5,500km  10,500km

N° dossard :

NOM : .....

Prénom : .....

Année de naissance : .....

Sexe :  F  M Nationalité : .....

Adresse : .....

Ville : .....

(mention obligatoire pour le trophée Fertois)

Code postal : .....

Téléphone : .....

Payé :  espèces  chèque n°.....

### Licencié F.F.A.

Club FF Athlétisme : .....

N° de licence : .....

N° de Pass' running : T .....

**OBLIGATOIRE** : joindre la copie de votre licence 2017

### Non Licencié FFA

**OBLIGATOIRE** : joindre un **certificat médical** (ou photocopie certifiée conforme par l'intéressé) de non contre indication à la pratique de l'athlétisme en compétition, datant de moins d'un an.

Date et signature : **(obligatoire)**

→ la signature du bulletin vaut connaissance et acceptation par le concurrent du règlement de l'épreuve.

Toute inscription sans année de naissance, incomplète ou non signée, ne sera pas prise en considération.

Pour les mineurs, j'autorise mon enfant

.....  
à participer à la 1<sup>ère</sup> Foulées des Meulières sous mon entière responsabilité.

Date et signature : **(obligatoire)**



### RENSEIGNEMENTS :

01 60 22 15 95

01 60 22 93 80

## Règlement des Foulées des Meulières

L'Association Sports Loisirs Pour Tous et le club d'Athlétisme « les Félés du Footing Fertois » organisent le dimanche 28 mai 2017 à La Ferté-sous-Jouarre la 1<sup>ère</sup> édition de la Foulée des Meulières dans le respect des règlements officiels de la Fédération Française d'Athlétisme. Elle est ouverte à toute personne qui s'engage à accomplir la distance prévue pour être classée par l'organisateur dans le respect du service d'ordre et des signaleurs placés sur le parcours.

- **Le Service Médical** est assuré par la Croix -Rouge. Ceux-ci peuvent décider de stopper un concurrent en mauvaise condition apparente.
- **Sécurité** : le parcours est à 85% sur des chemins non carrossables et 15% sur rues ou chemins carrossables fermés à la circulation. **Les accompagnateurs - suiveurs, animaux et les engins mécaniques** sont formellement interdits sur le parcours. **La course ne peut pas autoriser le matériel handisport roulant.** L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident provoqué par une défaillance physique ou un non respect du code de la signalisation mise en place. Les participants sont sur un parcours nature 5,5 km et 10,5 km, en ce sens **ils sont donc en semi autonomie. Les participants s'engagent à posséder le matériel de sécurité imposé** et à le présenter à toute réquisition de l'organisateur, durant la totalité de l'épreuve : **un téléphone portable en état de fonctionnement et disposer d'un abonnement adapté au pays, un sifflet de sécurité, système d'hydratation non inférieur à 0.5l.**
- **Chaque participant doit présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition datant de moins d'un an.**
- **Assurances** : les organisateurs sont couverts par leur assurance responsabilité civile : MAIF n° 3104089 M.
- **Secrétariat, départs et arrivées** : gymnase de Glacis - 28 avenue de Rebais à La Ferté sous Jouarre.
- **Inscriptions** : **avant le 24 mai** par courrier au secrétariat de l'association. **Le 27 mai** au gymnase de 14h00 à 16h00. **Le jour de la course** jusqu'à 30mn avant les départs. Les engagements sans droits d'inscription ne seront pas pris en compte. Tarif réduit de 30% pour les groupes à partir de 10 engagés sur justificatif du club, sauf le jour de la course.

**L'inscription entraîne l'acceptation du présent règlement.**

- **Droit à l'image** : L'association pourra prendre des photos liées à l'évènement et les utiliser dans un cadre de promotion et d'information sur différents supports (site internet, plaquettes, panneau d'affichage, journaux, etc. ...).
- **Publications et fichiers informatiques** : Les résultats pourront être publiés sur le site internet de l'épreuve ainsi que sur celui de la FFA (conformément aux dispositions de la loi 78-17 du 11 janvier 1978 les participants en sont informés, et disposent d'un droit d'accès et de rectification).
- **Opposition à la publication** : Si les participants souhaitent s'opposer à la publication, ils doivent expressément en informer l'organisateur et le cas échéant la FFA (cnil@athle.fr).
- **Les dossards** sont à retirer aux horaires sur le lieu d'inscriptions à partir du samedi 27 mai ainsi que le jour de la course.
- **Récompenses** au fur et à mesure des arrivées, voir détail au verso.
- **Vestiaires** gratuits et surveillés.
- **1 Ravitaillement.**
- **Chronométrage et Résultats** au fur et à mesure des arrivées.
- Les organisateurs se réservent le droit de trancher tout litige dans le sens du règlement.
- **Challenge Scolaire Fertois** : calcul en fonction du nombre de participants et de leurs classements (cf. règlement spécifique). Inscription impérative avant le mercredi 24 mai.
- **Challenge du nombre des clubs du Pays Fertois** : les 3 associations du canton qui engagent le plus de participants sur l'ensemble des courses seront récompensées. Inscription impérative avant le mercredi 24 mai. Le trophée du premier sera remis en jeu tous les ans (voir règlement du challenge).

### CATEGORIES D'AGE FFA 2017

*Sur-classement interdit*

Master 5	1937 et avant
Master 4	1938 et 1947
Master 3	1948 à 1957
Master 2	1958 à 1967
Master 1	1968 à 1977
Seniors	1978 à 1994
Espoirs	1995 à 1997
Juniors	1998 - 1999
Cadets	2000 - 2001
Minimes	2002 - 2003
Benjamins	2004 - 2005
Poussins	2006 - 2007
Super-Poussins	2008 - 2010

**Pour venir à LA FERTE-SOUS-JOUARRE :**

**PAR LA ROUTE** : Autoroute A4 (sortie n°18 La Ferté s/s Jouarre)  
National N 3 Paris-Reims

**PAR LA SNCF** : Gare de l'Est - Ligne Paris-Strasbourg -